



Revue des Sciences Sociales

Numéro 2 | 2025

Numéro Varia | juin 2025

REA – Impact factor (SJIF) 2025 : 5.341

Date de soumission : 30-04-2025 / Date de publication : 30-06-2025

S'APPROPRIER L'ÉTAT LOCAL : AUTOCHTONIE, MONOPARTISME ET TENSIONS POLITIQUES DANS LES ZONES RURALES DE MVENGUE, BIWONG-BULU ET LOLODORF DANS LE SUD DU CAMEROUN

APPROPRIATING THE LOCAL STATE: AUTOCHTHONY, ONE-PARTY RULE, AND POLITICAL TENSIONS IN MVENGUE, BIWONG-BULU, AND LOLODORF, THREE RURAL MUNICIPALITIES IN SOUTHERN CAMEROUN

Théodore **AMBASSA AKOA**

RÉSUMÉ

Dans les zones rurales du Cameroun, la domination apparente du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC) ne signifie pas l'absence de compétition politique. Celle-ci prend la forme d'arrangements communautaires où l'autochtonie devient un critère central d'accès aux fonctions électives. Cet article interroge les effets de cette mobilisation de l'autochtonie sur la conflictualité politique locale. À partir d'une enquête qualitative menée entre 2018 et 2024 dans trois communes du Sud-Cameroun (Mvengue, Biwong-Bulu et Lolodorf), il analyse les trajectoires d'élus, les configurations électorales et

les mécanismes informels de régulation. Les résultats montrent que l'autochtonie, articulée à l'engagement partisan, structure la légitimation politique, organise la rotation des postes locaux et encadre la redistribution du pouvoir. Elle permet de pacifier certaines tensions, mais produit aussi des formes d'exclusion fondées sur l'assignation identitaire.

Mots clés : Autochtonie, légitimation politique, pouvoir local, tensions politiques, identité communautaire, Cameroun

ABSTRACT

In rural Cameroon, the apparent dominance of the ruling RDPC party does not preclude political competition. This competition takes the form of informal community-based arrangements, where autochthony becomes a key criterion for accessing elected office. This article examines how the strategic use of autochthony shapes local political

conflict. Drawing on a qualitative field study conducted between 2018 and 2024 in three rural municipalities in southern Cameroon (Mvengue, Biwong-Bulu, and Lolodorf), it analyzes the trajectories of elected officials, electoral dynamics, and informal mechanisms of conflict regulation. Findings show that autochthony, combined with

partisan affiliation, structures political legitimacy, governs the rotation of local positions, and frames power-sharing practices. While this logic helps to mitigate conflict, it also generates exclusionary dynamics based on identity-based categorization.

Keywords: Autochthony, Legitimacy, one-party rule, political tensions, ethnic identity, Cameroon

INTRODUCTION

Les espaces ruraux au Cameroun, longtemps perçus comme des zones politiquement périphériques, apparaissent aujourd'hui comme des terrains d'affrontements électoraux intenses. Depuis l'instauration du multipartisme au début des années 1990 et plus encore depuis la tenue des premières élections municipales concurrentielles le 21 janvier 1996, la domination du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC) dans les circonscriptions rurales ne s'est jamais démentie. En 2020, lors des élections municipales, le RDPC a remporté 89,7 % des communes comptant moins de 50 000 habitants (soit 209 sur 233)¹. Toutefois, cette hégémonie partisane ne signifie pas l'absence de compétition. La compétition s'exprime à travers des logiques de représentation communautaire, de négociation ethno-tribale et de gestion informelle des équilibres locaux.

Dans plusieurs communes rurales comme Mvengue, Biwong-Bulu ou Lolodorf, le pouvoir municipal est accaparé par des élus issus de groupes autochtones majoritaires. Dans la commune de Mvengue, quatre maires de trois groupes différents se sont succédé depuis 1996. Ils ont tous été investis par le RDPC, le parti au pouvoir. À Lolodorf, un maire issu de l'ethnie *Ngoumba* a dirigé la commune pendant 24 ans avant d'être remplacé par un élu du groupe Ewondo en 2020. L'alternance locale n'est donc pas partisane, mais communautaire. L'autochtonie, entendue comme l'ancrage territorial et la reconnaissance héréditaire, fonctionne dans cette configuration comme un levier de légitimation et de répartition du pouvoir.

Cette logique argumentative s'inscrit dans une littérature désormais riche sur la politisation des appartenances identitaires en Afrique. Alors que certaines approches insistent sur l'autochtonie comme un marqueur d'exclusion ou de domination (De Lespinay 2016 : 28 ; Ouedraogo 2006 : 27),

d'autres travaux soulignent sa dimension stratégique dans la compétition électorale (Hilgers 2011 : 154 ; Mouiche 2008 : 64). En contexte urbain comme rural, l'autochtonie fonctionne comme un capital symbolique et politique, un vecteur de reconnaissance sociale (Hilgers 2011 : 156), de revendication d'accès aux ressources ou aux fonctions (Renahy 2010 : 18), et un critère de légitimation électorale, notamment dans des systèmes où la filiation locale demeure centrale. Ces usages de l'autochtonie font écho aux travaux de Robert Bates sur la compétition ethnique comme rationalité d'accès aux biens publics (Bates 1974 : 462), ou ceux de Richard Banégas sur la réappropriation populaire du clientélisme dans la consolidation de l'État démocratique en Afrique de l'Ouest (Banégas 1998a : 79). Au Cameroun, la mobilisation stratégique de l'identité se déploie dans un contexte d'apparente hégémonie partisane qu'on peut qualifier de monopartisme compétitif. Loin d'entraver la conflictualité, cette hégémonie la canalise, notamment à travers des dispositifs communautaires d'arbitrage des candidatures. Luc Sindjoun parle à ce propos d'un désordre inventif qui structure le champ social (Sindjoun 1996 : 57). L'État tente de maintenir une stabilité hégémonique tout en étant traversé par des logiques concurrentes. Ainsi, loin de s'opposer à l'État ou au multipartisme, l'autochtonie devient un principe d'appropriation du pouvoir local. Elle structure les tensions électorales dans un cadre où plusieurs formes de légitimation se superposent, à savoir légale-rationnelle, charismatique et coutumière (Weber 2014 : 292).

En mobilisant à la fois leur ancrage communautaire et leur loyauté partisane au RDPC, les candidats contribuent à recomposer les hiérarchies locales. Cette hybridation des légitimités donne lieu à des logiques d'exclusion, mais aussi à des formes d'équilibre politique fondées sur l'ethnisation implicite des fonctions électives. Ces dynamiques,

¹ Il existe 360 communes au Cameroun.

observées notamment dans les zones rurales camerounaises, montrent que l'autochtonie ne relève pas d'un archaïsme identitaire, mais bien d'une ressource politique contemporaine que le politicien peut investir (Lacam 1988 : 24). Cette situation contribue à la pacification ou, au contraire, à la polarisation des relations locales. Dès lors, une question centrale se pose : comment les appartenances autochtones, articulées à l'engagement partisan, reconfigurent-elles les formes de conflictualité politique dans les communes rurales dominées par le RDPC ? L'hypothèse défendue est que l'autochtonie, loin d'être un simple critère identitaire, fonctionne comme un dispositif informel de régulation politique. L'autochtonie permet aux groupes dominants de stabiliser la compétition en instaurant des principes de rotation, de représentation communautaire et de redistribution officielle des fonctions électives. Toutefois, cette régulation est ambivalente. Si elle contribue à la pacification des tensions, elle peut aussi générer des logiques d'exclusion, notamment envers les groupes perçus comme minoritaires ou encore allogènes.

Cet article s'appuie sur une enquête qualitative conduite entre 2018 et 2024 dans trois communes rurales de la région du Sud Cameroun, notamment Mvengue, Biwong-Bulu et Lolodorf. Ces communes ont été sélectionnées pour leurs trajectoires politiques contrastées : alternance politique régulière à Mvengue, longévité d'un même pouvoir communautaire à Lolodorf, et émergence institutionnelle récente à Biwong-Bulu². Le corpus empirique est composé d'observations participantes des campagnes électorales et des scrutins entre 2018 et 2024. Cinquante entretiens semi-directifs ont été menés : trente et un avec des élus, dix avec des militants et neuf avec des chefs traditionnels. L'approche adoptée relève d'une sociologie historique du politique (Bayart 1985 : 9 ; Mouiche 2008 : 62), attentive aux continuités entre les formes coutumières de légitimité, les réseaux partisans et les dispositifs communautaires de pouvoir.

Deux axes structurent l'analyse proposée. Le premier examine la manière dont les acteurs politiques locaux mobilisent les identités plurielles afin d'accéder aux fonctions électives. Le second analyse les mécanismes informels de régulation de

la conflictualité politique en contexte mono-partisan, à travers le partage communautaire des postes et la rotation ethno-politique des fonctions.

1. POSITIONNEMENT DANS LA SPHERE POLITIQUE LOCALE : MOBILISATION D'IDENTITES PLURIELLES

L'accès à la sphère politique locale dans les communes de l'aire rurale du Cameroun suppose d'occuper les fonctions électives stratégiques, principalement celles de maire, mais aussi, dans une moindre mesure, celle de député. Le poste de maire donne accès à une rémunération, à des ressources matérielles et à une position centrale dans les dispositifs de redistribution locaux (Giraud, Deschamps, et Provini 2023 : 90). Le mandat de député, bien que lié à une échelle de représentation plus large, demeure fortement ancré dans les logiques communautaires, car il confère prestige, revenus et permet l'entretien de réseaux locaux d'allégeance (Banégas 1998b : 80). Dans les deux cas, ces fonctions sont perçues comme des leviers d'ascension sociale, mais aussi comme des fonctions de « retour » ou de redevabilité vis-à-vis de son groupe d'origine (Bako-Arifari 1995 : 12 ; Ambassa Akoa 2024 : 274), dans une logique de représentation communautaire et de clientélisme localisé. Ainsi, ces fonctions électives ne se jouent pas uniquement sur des critères administratifs ou idéologiques. Elles supposent l'activation de deux formes de légitimation, à savoir partisane et communautaire, qui déterminent les candidatures recevables et les arbitrages en contexte mono-partisan.

1.1. Le parti politique comme premier levier de légitimation politique

L'interdiction des candidatures indépendantes dans les élections municipales rend la conquête d'une investiture partisane indispensable. Toutefois, il ne s'agit pas simplement d'une formalité légale. Cette investiture constitue une ressource politique fondée sur des stratégies d'accumulation d'un capital partisan – souvent ancien –, et consolidé par des fonctions de direction ou des preuves d'engagement au sein du parti. Cette logique renvoie à une configuration bien identifiée dans la sociologie politique, à savoir l'émergence de professionnels de la politique

² La localité de Biwong-Bulu est érigée en commune en 2007.

ancrés dans les filières d'accès au champ politique (Dogan 1967 : 468 ; Boelaert, Michon, et Ollion 2018 : 779). Cette perspective permet de voir comment les ressources partisans sont mobilisées pour construire une image de légitimité ancrée dans le local.

Dans la commune de Lolodorf, le parcours du maire actuel (Félicien M.) illustre une dynamique de notabilisation construite sur l'accumulation d'un capital partisan sur le long terme. Il s'investit dès les années 1990 au sein de l'Organisation des jeunes du RDPC (OJRDP) et gravit les échelons pour devenir président de la grande section RDPC Océan Nord – qui inclut Lolodorf et Mvengue – en 2002. Son positionnement repose sur une logique de rétribution de la loyauté partisane, ainsi qu'il le présente lui-même : « Les postes électifs sont les postes réservés aux hommes politiques, les gens qui n'ont pas fait les bancs et qui n'ont rien fait veulent s'improviser et discuter les postes pour être maire, c'est ça qui crée donc l'opposition alors que ceux qui ont mouillé les maillots sont mis de côté, parfois ils viennent, ils achètent et tout et tout ». Son propos illustre une vision militante de la politique qui oppose une élite « méritante » issue des rangs du parti à des figures perçues comme opportunistes. Elle reflète aussi une définition structurante du champ politique local où la fidélité fonctionne comme le filtre symbolique d'accès à la représentation.

Ce modèle est contrasté par la situation de Mvengue, où le maire sortant capitalise davantage sur la constitution d'une coalition partisane locale. Plusieurs membres de cette coalition partisane locale mettent en avant les sacrifices personnels pour le parti afin de rendre légitime leur union locale. Le *curriculum vitae* (CV) de l'un de ces membres illustre cela : « Ma voiture a été cassée en 1992 par les militants du *Social Democratic Front* (SDF) après la victoire du président du RDPC à l'élection présidentielle » ; « j'ai contribué financièrement de manière régulière à toutes les manifestations organisées par le RDPC » ; « je suis président de la section RDPC et je sers le parti depuis ma jeunesse ». Ces différentes présentations renvoient à un mode d'affirmation individuelle, collective et symbolique de loyauté politique. Ces récits, souvent anecdotiques mais stratégiquement mobilisés dans les CV politiques lors des élections, fonctionnent comme une mise en scène de la fidélité au parti. Cette dernière est évaluée comme un critère implicite d'éligibilité lors

des investitures. Ainsi, le sacrifice personnel, loin d'être irrationnel, constitue un acte de consolidation du sentiment d'appartenance (Hirsch 1990 : 250) à un groupe politique. Il contribue à légitimer l'individu auprès de ses pairs en tant que militant ayant payé le prix de son engagement. Le sacrifice devient alors une preuve d'intégration, un signe de mérite et un gage de loyauté, ce qui renforce l'idée que les ressources partisans ne sont pas que des atouts stratégiques, mais aussi des instruments symboliques de reconnaissance collective. Dès lors, la conflictualité politique est canalisée par des mises en forme stratégiques de soi fondées sur une mémoire militante localisée. Ces pratiques s'insèrent dans une économie morale de la reconnaissance partisane, plus qu'un engagement idéologique, c'est une preuve sociale de loyauté passée.

Toutefois, la trajectoire de Biwong-Bulu apporte un contre-exemple significatif. Samuel E. élu en 2020, bien que dépourvu d'une position partisane significative, est parvenu à se faire élire grâce à sa notoriété au sein de la communauté et son rôle prépondérant dans l'association de développement de Enguepanyu (ADE). Ce cas illustre les limites de la filière partisane. Dans certaines configurations, l'autorité sociale préexistante supprime l'engagement partisan. Ce constat invite à nuancer l'idéal-type de la professionnalisation du champ politique (Boelaert, Michon, et Ollion 2018 : 778), au profit d'une approche plus contextuelle fondée sur la pluralité des voies d'accès.

Les trois communes que nous avons présentées en exemple permettent une comparaison instructive. À Lolodorf, l'engagement partisan long et visible est la norme. À Mvengue, c'est la capacité à mobiliser les différentes factions du parti qui fonde la légitimité. À Biwong-Bulu, l'extraversion communautaire compense un faible ancrage partisan. Cette variation révèle une hybridation entre État partisan et ordre social local, selon des modalités différentes, mais qui convergent dans leurs effets. Il s'agit de donner une coloration partisane à des choix qui sont souvent déterminés en amont par des jeux d'alliance et de hiérarchies informelles.

Ainsi, le RDPC, loin de constituer un filtre neutre, agit comme un médiateur des rapports sociaux et communautaires locaux. Son hégémonie apparente masque une lutte pour le leadership entre figures locales où l'étiquette partisane est un

outil de légitimation parmi d'autres. Ce constat rejoint les analyses sur l'évolution de la compétition politique dans les États africains (Sindjoun 1996 : 57 ; Sindjoun 1997 : 89 ; Mbembe 1996 : 46), où les partis politiques servent à structurer les conflits d'accès aux ressources locales autant qu'à représenter une vision politique.

Dans cette perspective, si l'étiquette partisane constitue un passage obligé, elle ne saurait suffire, à elle seule, à garantir l'accès aux fonctions électives. Dans les communes de l'aire rurale, l'ancrage communautaire qui s'exprime souvent par l'autochtonie s'impose comme un levier complémentaire de légitimation et structure les rapports de force et les équilibres dans le champ politique local.

1.2. L'autochtonie comme levier complémentaire de légitimation politique

Aux côtés du capital partisan, l'autochtonie constitue un autre ressort central de la légitimation politique locale. Elle agit comme un filtre ethno-territorial déterminant qui structure l'accès aux fonctions dans un cadre où les appartenances communautaires sont fortement internalisées dans les logiques électorales. À Mvengue, Lolodorf et Biwong-Bulu, l'appartenance à un groupe majoritaire ou historiquement légitimé joue un rôle prépondérant dans l'élaboration des listes, la distribution des rôles et la définition des équilibres post-électoraux.

La cartographie ethno-politique de Mvengue l'illustre de manière claire. Composée de 45 villages pour seulement 25 sièges au sein du conseil municipal, la commune est traversée par une logique de concentration représentative. Les groupes ethniques les plus influents, à savoir les *Enoah*, les *Mvog-Tsounng Mballa*, les *Yanda* et les *Mvog-Beling* dominent les listes, ce qui tend à marginaliser les communautés plus petites (les *Eben*, les *Ebon*, les *Fouda*, les *Tsinga*, etc.). Ce déséquilibre n'est pas fortuit. Celui-ci procède d'un consensus implicite qui cherche à assurer la stabilité communautaire tout en reflétant la hiérarchie sociopolitique locale.

Lors des campagnes électorales, cette hiérarchie est activée par des éléments de discours qui naturalisent l'exclusion au nom de la proximité. Ainsi, lors d'un meeting électoral observé le 6

février 2020, le président de la commission communale de campagne à Mvengue tente de rassurer un village non représenté en affirmant : « Ce n'est pas parce que vous n'avez pas de ressortissant dans la liste que vous ne serez pas représenté au sein du conseil municipal. X³ qui est du village voisin portera votre voix ». Ce discours renvoie à une gestion indirecte de la représentation par proximité géo-ethnique qui est justifiée par la rareté des postes à pourvoir. On retrouve les mêmes logiques lorsqu'on s'intéresse uniquement au poste de maire.

À Lolodorf, la longévité du maire d'origine *Ngoumba* pendant 24 ans (entre 1996 et 2020) a renforcé l'ancrage hégémonique de ce groupe au point de créer une forme d'ethnicité institutionnalisée. L'émergence d'un candidat Ewondo en 2020 a suscité une contestation symbolique, certains militants allant jusqu'à questionner son autochtonie. Ce réflexe de légitimation par l'ancienneté communautaire est révélateur d'un mécanisme pouvant être qualifié de rhétorique de l'autochtonie (Koné, Ouattara, et Akindès 2017 : 81), à savoir une mobilisation identitaire qui vise à sécuriser des positions de pouvoir dans des contextes d'incertitude.

À Mvengue, une alliance entre le maire sortant d'origine *Enoah* et un leader d'origine *Eben* — qui est minoritaire — révèle une autre stratégie, à savoir une coalition interethnique utilitaire. En 2020, le leader d'origine *Eben* est président de la section locale du RDPC. Leur entente vise à contrer un adversaire soutenu par le « patron politique » de la localité. En 2020, c'est Joseph Owona qui est considéré comme le patron politique de la localité, car il est le ressortissant de la commune ayant occupé les plus hautes fonctions politiques et administratives au niveau national. Dans ce cas, l'autochtonie n'est pas simplement un critère de légitimité passive. Elle devient une ressource stratégique pour construire des alliances électorales. Toutefois, l'échec du leader *Eben* à obtenir ensuite un poste d'adjoint illustre les limites de ce type de coalitions, car l'asymétrie entre groupes se perpétue dans l'exercice du pouvoir, malgré les ententes préalables.

Enfin, la commune de Biwong-Bulu confirme cette centralité de l'autochtonie dans l'accès aux mandats locaux. L'idée que certaines fonctions reviennent de manière rotative aux grands

³ Nom anonymisé.

groupements ethniques constitue un principe d'organisation tacite. Cette alternance n'est ni codifiée légalement, ni débattue en public, mais elle fonde une sorte de constitution coutumière du champ politique local. Elle repose sur un équilibre perçu comme juste entre les deux principaux groupes de la localité (*Enguepanyu et Mbil Bekôn*) dont l'identité est construite à la fois sur des appartenances territoriales historiques et sur des rapports de force démographiques. En cela, elle rejoint les observations d'Ibrahim Mouiche, pour qui les postes électifs locaux deviennent l'enjeu d'un affrontement symbolique entre communautés autochtones concurrentes dans un cadre où la compétition interpartisane est faible (Mouiche 2008 : 66).

Cette structuration du jeu politique autour de la distribution communautaire des fonctions traduit une ethnicisation de l'accès à l'État local, dans laquelle la légitimité politique est étroitement liée à l'appartenance au groupe fondateur du territoire. Comme en Côte d'Ivoire avec la notion d'« ivoirité » (Dozon 2000 : 47 ; Ceuppens et Geschiere 2005 :

395), l'autochtonie devient un critère de sélection invisible. Elle produit à la fois des revendications de justice communautaire et des logiques d'exclusion pour les groupes perçus comme allogènes ou considérés comme ayant déjà reçu « leur tour ».

Une analyse transversale de ces trois localités permet de repérer des régularités. Tout d'abord, l'autochtonie fonctionne comme un mécanisme d'assignation communautaire des postes. Ensuite, cette logique produit un entre-soi partiel qui, selon les rapports de force, peut être contourné par des alliances ou renforcé par des exclusions. Enfin, la règle n'est jamais formelle. Elle prend la forme d'un implicite partagé et incorporé dans les pratiques politiques locales. Cela en fait un principe de hiérarchisation et de stabilisation, mais aussi un éventuel foyer de contestation. Le tableau ci-dessous (Tabl.I) synthétise les configurations locales de légitimation politique observées dans les trois communes étudiées. Il met en évidence les différentes logiques d'accès au pouvoir municipal, ainsi que les ressources différenciées mobilisées par les candidats selon les contextes.

Tabl. I : Synthèse des logiques d'accès au pouvoir municipal dans trois communes rurales

Commune	Principal levier d'accès au pouvoir	Logique d'alternance	Mode de légitimation dominant
Lolodorf	Partisan	Faible (long monopole du même groupe)	Fidélité au parti et capital militant
Mvengue	Partisan + communautaire	Élevée (rotation entre groupes)	Appartenance ethnique et alliances locales
Biwong-Bulu	Communautaire + associatif	Moyenne (alternance entre deux groupes)	Notoriété communautaire et réseaux associatifs

Source : données issues de l'enquête de terrain menée par l'auteur.

Ainsi la logique autochtone complète, renforce, ou parfois concurrence la perspective partisane. En régime de monopartisme compétitif, comme celui qui caractérise ces communes de l'aire rurale camerounaise, l'autochtonie devient un outil de différenciation et de régulation au sein même du

parti dominant. Elle permet de distribuer le pouvoir sans troubler l'ordre établi selon des logiques de rotation, d'alternance communautaire et de clientélisme localisé. Elle est au cœur de l'ingénierie politique locale.

2. L'ARRANGEMENT PAR LE PARTAGE EN CONTEXTE MONO-PARTISAN : METTRE LE CONFLIT SOUS EMBARGO

Dans un contexte de monopartisme dominant, la régulation de la conflictualité politique locale repose moins sur des institutions formelles que sur des mécanismes tacites de répartition du pouvoir. L'autochtonie,

d'abord mobilisée comme une ressource d'accès aux fonctions électives, devient un principe d'organisation du champ politique et structure une gouvernance fondée sur l'équilibre entre groupes communautaires. Cette seconde partie analyse, d'une part, comment les appartenances autochtones servent à stabiliser les prétentions au pouvoir et, d'autre part, comment la distribution

différenciée des fonctions entre communautés contribue à contenir les tensions.

2.1. Légitimation par l'autochtonie pour s'imposer localement

L'autochtonie constitue une ressource de légitimation incontournable dans les configurations politiques locales au Cameroun. Elle permet à un individu de s'imposer non seulement comme un candidat éligible, mais aussi comme un représentant de son groupe communautaire. Cette logique s'inscrit dans des formes de légitimité que Max Weber qualifierait de « traditionnelle », fondée sur l'héritage, l'ancienneté et l'ancrage local. L'autochtonie structure les perceptions de justice électorale et d'ordre politique dans des contextes où le multipartisme s'avère formel, tandis que la structure du pouvoir est communautaire.

Dans la commune de Mvengue, cette dimension est perceptible à travers un épisode révélateur. Lors de l'élection du maire en 2020, la communauté *Enoah* est divisée entre deux candidats issus de ses rangs. Alors que le maire sortant, Onas (surnom par lequel le maire est reconnu dans sa commune), est donné favori, une candidature concurrente d'un autre *Enoah*, Adrien N., risque de diviser le vote au bénéfice d'un candidat d'un autre groupe, Léonce B., un *Mvog-Belinga*. Afin d'éviter une dispersion des voix, une figure d'autorité symbolique, Adolphe M., universitaire et recteur d'une grande université, convoque une réunion communautaire et enjoint les élus *Enoah* à voter de manière disciplinée pour Onas, au nom de la cohésion ethnique. Cette scène illustre la fonction régulatrice de l'autochtonie, qui agit ici comme un principe de coordination communautaire dans une logique que nous qualifierions de capital autochtone (Hilgers 2011 : 153), mobilisé pour sécuriser un gain politique. Il s'agit là d'une configuration typique de la régulation intra-groupe, où la légitimation n'est pas seulement électorale ou partisane, mais découle aussi d'un pouvoir d'injonction issu d'une autorité morale reconnue. Ainsi, les hiérarchies locales, souvent adossées à des lignages ou à des trajectoires individuelles de réussite, structurent les décisions politiques formelles.

À l'inverse, à Biwong-Bulu, l'autochtonie agit comme un mécanisme d'exclusion. Le maire sortant en 2020 est issu du groupement Enguepanyu, et la règle non écrite, déjà évoquée,

de l'alternance entre les deux groupements est invoquée pour délégitimer la candidature de Samuel E., membre du même groupement. Bien qu'informelle, cette règle est perçue comme légitime par une partie de la communauté, mais contestée par Samuel E. : « Lors de la constitution de la liste en 2020, il y avait deux possibilités pour constituer une liste consensuelle. [...] Les gens de l'autre groupement auquel je n'appartiens pas ont fait prévaloir qu'il y aurait eu des ententes pour imposer une sorte d'alternance au niveau du parti ». Dans ce cas, l'autochtonie crée une forme d'exclusion liée à une contestation des règles de succession. La candidature devient illégitime, non pas en vertu d'un échec politique, mais parce qu'elle transgresse un ordre coutumier tacite. Ainsi, l'autochtonie devient une frontière mouvante du politique, toujours négociée. Cette situation a contribué à perturber l'élection finale du maire comme le dit Samuel E. : « Ça a donc quand même perturbé les élections finales [...] On estime donc que ce n'est pas notre tour. Que je ne dois pas aller. Or, j'ai un relent d'injustice [...] ». L'entretien avec Samuel E. révèle le caractère émotionnel et subjectif de la disqualification perçue, même s'il est devenu maire par la suite. Le sacrifice non reconnu engendre un coût symbolique qui fait partie des effets pervers de la réification des appartenances locales.

Ces deux cas révèlent une constante : l'autochtonie opère comme une technologie politique de la reconnaissance ou de la disqualification. Dans la commune de Mvengue, elle produit de la cohésion par la canalisation des rivalités internes. À Biwong-Bulu, elle sert à exclure au nom d'un principe communautaire tacite. Dans les deux cas, elle se substitue partiellement aux règles juridiques et partisanes pour définir les candidatures acceptables. Ainsi, la tribalité a un potentiel de rentabilité politique et électorale considéré comme supérieur à celui des clivages idéologiques. Dès lors, dans ces communes de l'aire rurale camerounaise, l'autochtonie constitue moins une survivance culturelle qu'un opérateur central de la construction du pouvoir local.

2.2. Le partage des postes locaux comme mise en sourdine de la conflictualité rurale.

Dans les communes rurales du Cameroun, l'apaisement des tensions électorales repose sur deux mécanismes informels de

pacification : la rotation ethnique des fonctions électives et la redistribution des postes entre les groupes communautaires. Ces dispositifs, bien que non codifiés juridiquement, structurent le champ politique local en agissant comme des normes implicites, reconnues par les élites politiques et les citoyens.

Le premier mécanisme repose sur le principe d'alternance ethnique. Selon ce principe, les fonctions électives alternent entre les groupes majoritaires d'une commune. Cette règle implicite d'équilibre s'est imposée comme une convention dans certaines localités, comme le montre Jean Daniel Bombela dans son étude sur la commune de Campo (Bombela 2022 : 11). À Biwong-Bulu, un pacte tacite entre les groupements *Enguepanyu* et *Mbil Bekôn* instaure une succession ethnique au sein de l'exécutif. L'élection de Marie L. en 2016, issue du même groupement que le maire précédent, avait pour but d'achever le mandat communautaire entamé par Salomon M. et interrompu par son décès. La légitimité de cette succession s'enracine moins dans des performances politiques que dans une obligation de représentation communautaire complète. L'ethnicité s'exprime ainsi dans une logique d'inclusion différenciée qui distribue les rôles politiques à travers des appartenances héritées.

À Mvengue, le même principe de rotation ethno-politique semble orienter les attentes électorales, sans pour autant s'imposer de manière mécanique. Après un mandat exercé en 2007 par une élue issue du groupe *Yanda* (par alliance matrimoniale), l'élection d'Onas, originaire du groupe *Enoah*, en 2013 installe l'idée qu'un autre groupe, les *Mvog-Belinga*, pourrait prétendre à son tour à la fonction de maire en 2020. La candidature de Léonce B. en est une illustration. Toutefois, la réélection d'Onas en 2020 infléchit cette logique d'alternance, révélant que la rotation entre groupes n'est ni automatique ni institutionnalisée. Elle repose sur un équilibre fragile, sans cesse renégocié, entre poids démographique, alliances politiques et arbitrages intra-partisans. Cette configuration illustre une tension entre la logique d'égalité communautaire et les rapports de force réels, dans un contexte où le pouvoir local est aussi un instrument de redistribution clientélaire.

En revanche, cette régulation par la rotation est moins robuste à Lolodorf. L'ethnie *Ngoumba* y occupe le pouvoir municipal sans interruption de 1996 à 2020. Ce monopole est rompu avec

l'élection d'un Ewondo, Félicien M., révélant les fragilités du consensus communautaire antérieur. L'accumulation des fonctions par ce dernier – maire et président de section RDPC – déclenche des critiques publiques : « Ils disent qu'un Ewondo ne peut pas être maire et président de section à la fois ». Ces critiques signalent que la transgression du pacte implicite fragilise l'équilibre local et réactive des tensions sous-jacentes.

Le second mécanisme de pacification repose sur la redistribution fonctionnelle des postes politiques entre communautés. Cette logique repose sur une spécialisation des fonctions à différentes échelles. Ainsi, certaines communautés peuvent contrôler les postes municipaux (maire, adjoints), tandis que d'autres héritent de postes à portée nationale (député, sénateur), ou des responsabilités internes au parti (président de section).

À Mvengue, cette stratégie s'exprime de manière élaborée. Après quelques années sans avoir pu désigner l'un des leurs, les élections de 2013 offrent à la commune l'opportunité d'obtenir le poste de député pour un ressortissant local. L'équilibre ethno-politique dicte alors la répartition suivante : Isabelle B. (*Mvog-Tsoung Mballa*) est désignée députée, et Onas (*Enoah*) devient tête de liste pour les municipales. Cette coordination a pour effet d'écarter la candidature concurrente d'Ambroise O. (également *Mvog-Tsoung Mballa*), afin de respecter cet équilibre. Lors du renouvellement des organes du RDPC en 2015, un compromis similaire impose Ferdinand F. (*Eben*, groupe minoritaire) comme président de section. Son choix à ce poste répond à une volonté de neutraliser les tensions entre Onas et Ambroise O., qui souhaitaient tous les deux accéder à cette fonction. Il repose également sur la volonté de visibiliser les groupes minoritaires à Mvengue lors de cette élection.

Cette spécialisation des fonctions agit comme une compensation politique symbolique. Elle prévient les accusations de monopole ethnique et assure une représentation élargie des différents groupes, selon une logique de quota implicite. Cependant, ce principe ne s'applique pas partout. À Lolodorf, la concentration des postes par un seul individu depuis 2021 brise cette convention et révèle la dépendance de ces équilibres aux trajectoires personnelles des leaders. L'absence de renouvellement des élites (président de section en poste depuis 2002) empêche l'ajustement des répartitions.

En somme, la redistribution locale ne répond pas à un plan stable, mais à une négociation permanente entre élites communautaires, au sein d'un cadre mono-partisan permissif. Les partis ne tranchent pas, ils arbitrent. Comme le notent Nicolas Bué et Fabien Desage : « au gré de processus historiques complexes, certaines configurations d'alliance tendent en effet à se pérenniser » (Bué et Desage 2009 : 27). Au Cameroun, ces configurations se figent autour de divages ethniques stabilisés, mais toujours susceptibles d'être contestés. La répartition des postes devient une forme de gouvernement négocié, qui n'abolit pas le conflit mais le transforme en arrangement durable. Toutefois, cette régulation produit aussi une naturalisation des appartenances et légitime des hiérarchies communautaires durables, ce qui pose un problème démocratique de fond.

L'étude des mécanismes d'appropriation de l'État local en contexte rural au Cameroun montre que l'autochtonie, loin d'être un simple vestige identitaire, constitue toujours aujourd'hui un mode de régulation politique. Combinée à l'hégémonie partisane du RDPC, elle façonne une conflictualité maîtrisée par des arrangements communautaires, qui confèrent une stabilité apparente au jeu politique local tout en excluant certains groupes. Ce phénomène s'inscrit dans des dynamiques plus larges où l'identité devient une ressource stratégique dans les luttes d'accès aux fonctions électives (Ceuppens & Geschiere 2005 : 390) ;

Ouedraogo 2006 : 27). Dans ce cadre, l'autochtonie agit comme un principe segmentaire de légitimation, redéfini à chaque séquence électorale au gré des rapports de force locaux. Elle permet, par des pactes de rotation et des logiques de partage de postes, de construire une paix électorale relative, sans jamais effacer les tensions sous-jacentes. Ce type de régulation, observé dans d'autres contextes africains (Quétu 2020 : 2), révèle les formes hybrides de citoyenneté et d'appartenance politique en Afrique postcoloniale. Cette logique d'inclusion par exclusion rend l'appartenance toujours instable et sujette à des redéfinitions. Ce flou stratégique renforce la plasticité du pouvoir local et sa vulnérabilité face aux crises de légitimité. En politisant les appartenances communautaires, l'autochtonie peut devenir un levier de stabilisation comme de disqualification au gré des conjonctures et des acteurs. Ainsi, l'État local apparaît comme le théâtre d'une reconfiguration continue du politique, où se nouent et se rejouent les équilibres entre traditions, partis et appartenances. À travers l'analyse des cas de Mvengue, Lolodorf et Biwong-Bulu, cette recherche met en lumière la manière dont les logiques communautaires s'articulent à l'ordre partisan pour redéfinir les frontières de la légitimité. Elle invite à repenser la conflictualité politique non pas comme l'exception, mais comme le mode d'expression ordinaire du pouvoir en contexte rural au Cameroun.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

RDPC : Rassemblement démocratique du peuple camerounais

ADE : Association de développement de Enguepanyu

OJRDPC : Organisation des jeunes du Rassemblement démocratique du peuple camerounais

SDF : Social Democratic Front

SOURCES

Entretiens

- Entretiens semi-directifs réalisés entre 2018 et 2024 avec les élus locaux, les militants et les chefs traditionnels dans les communes de Mvengue, Biwong-Bulu et Lolodorf.

Observations

- Observations participantes lors des campagnes électorales municipales de 2020 et réunions communautaires dans les trois communes.

Documents consultés

- Résultats électoraux publiés par Élections Cameroun (ElecCam), 2020.
- Listes de candidatures RDPC (Lolodorf, Mvengue, Biwong-Bulu), 2020.
- Cv politiques des candidats aux élections municipales de à Mvengue, Biwong-Bulu et Lolodorf.
- Circulaires internes au RDPC.

- Documents internes de l'Association de développement d'Enguepanyu (ADE), Biwong-Bulu.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ambassa Akoa Théodore, 2024. *La professionnalisation du personnel politique rural au Cameroun : Une contribution à l'étude de la « modernisation » de la vie politique*, thèse de doctorat, université de Lille, Lille, 454 p.

Bako-Arifari Nassirou, 1995. « Démocratie et logiques du terroir au Bénin », *Politique africaine*, vol. 59 n°1, p. 7-24. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3406/polaf.1995.5892> [dernier accès avril 2025].

Banégas Richard, 1998a. « Bouffer l'argent. Politique du ventre, démocratie et clientélisme au Bénin », dans BRIQUET Jean-Louis et SAWICKI Frédéric (dir.), *Le clientélisme politique dans les sociétés contemporaines*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 75-109.

Banégas Richard, 1998b. « Marchandisation du vote, citoyenneté et consolidation démocratique au Bénin », *Politique africaine*, vol. 69 n°1, p. 75-87. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3406/polaf.1998.6110> [dernier accès mai 2025].

Bates Robert H., 1974. « Ethnic Competition and Modernization in Contemporary Africa », *Comparative Political Studies*, vol. 6, n°4, p. 457-484. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.1177/001041407400600403> [dernier accès avril 2025].

Bayart Jean-François, 1985. *L'État au Cameroun*, Paris : Presses de Sciences Po, 348 p.
Boelaert Julien, Sébastien Michon & Étienne Ollion, 2018. « Le temps des élites. Ouverture politique et fermeture sociale à l'Assemblée nationale en 2017 », *Revue française de science politique*, vol. 68, n°5, p. 777-802. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/rfsp.685.0777> [dernier accès avril 2025].

Bombela Jean Daniel, 2022. « La Déclaration de Candidature et Constitution Des Listes Aux Élections Municipales : Pratiques, Enjeux et

Stratégies d'accès à La Sélection Politique Locale Au Cameroun », *Canadian Journal of African Studies / Revue Canadienne Des Études Africaines*, août, p. 1-19. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.1080/00083968.2021.2022503> [dernier accès décembre 2024].

Bué Nicolas & Fabien Desage, 2009. « Le "monde réel" des coalitions. L'étude des alliances partisans de gouvernement à la croisée des méthodes », *Politix*, vol. 88 n°4, p. 7-37. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/pox.088.0007> [dernier accès avril 2025].

Ceuppens Bambi & Peter Geschiere, 2005. « Autochthony: Local or Global? New Modes in the Struggle over Citizenship and Belonging in Africa and Europe », *Annual Review of Anthropology*, vol. 34, p. 385-407.

Dogan Mattei, 1967. « Les filières de la carrière politique en France », *Revue française de sociologie*, vol. 8, n°4, p. 468-492. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.2307/3319558> [dernier accès mars 2024].

Dozon Jean-Pierre, 2000. « La Côte d'ivoire entre démocratie, nationalisme et ethnonationalisme », *Politique africaine*, vol. 78, n°2, p. 45-62. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/polaf.078.0045> [dernier accès avril 2025].

Giraud Laura, Damien Deschamps & Olivier Provini, 2023. « Les politiques publiques de l'emploi dans les fils du clientélisme politique : le gouvernement de La Réunion et de ses quartiers populaires », *Politix*, vol. 142, n°2, p. 63-92. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/pox.142.0063> [dernier accès avril 2025].

Hilgers Mathieu, 2011. « L'autochtonie Comme Capital : Appartenance et Citoyenneté Dans l'Afrique Urbaine », *Social Anthropology*, vol. 19, n°2, p. 143-158. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.1111/j.1469-8676.2011.00145.x> [dernier accès avril 2025].

Hilgers Mathieu & Jean-Pierre Jacob, 2008. « Anthropologie de la candidature électorale au Burkina Faso », *Afrique contemporaine*, vol. 228, n°4, p. 171-190. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/afco.228.0171>

[dernier accès avril 2025].

Hirsch Eric L., 1990. « Sacrifice for the Cause: Group Processes, Recruitment, and Commitment in a Student Social Movement », *American Sociological Review*, vol. 55, n°2, p. 243. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.2307/2095630> [dernier accès avril 2025].

Koné Gngadjomon, Ouattara Ba Morou et Akindès Francis, 2017. « L'autochtonie, la terre et les jeunes à Sassandra (Ouest-Côte d'Ivoire) », *Politique africaine*, n° 148, 4e trimestre, p. 69-88. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/polaf.148.0069> [dernier accès mai 2025]

Lacam Jean-Patrice, 1988. « Le politicien investisseur. Un modèle d'interprétation de la gestion des ressources politiques », *Revue française de science politique*, vol. 38, n°1, p. 23-47. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3406/rfsp.1988.411120> [dernier accès avril 2025].

Lespinay Charles De, 2016. « Les concepts d'autochtone (indigenous) et de minorité (minority) », *Droit et cultures. Revue internationale interdisciplinaire*, n° 72 (septembre), p. 19-42. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/droitcultures.3870> [dernier accès avril 2025].

Mbembe Achille, 1996. « Des rapports entre la disette, la pénurie et la démocratie en Afrique subsaharienne », dans *État, démocratie, société et culture en Afrique*, Dakar, Éditions Démocratie Africaines, p. 45-63.

Mouiche Ibrahim, 2008. « Chefferies traditionnelles, autochtonie et construction d'une sphère publique locale au Cameroun », *Politique africaine*, vol. 15, n°1 et 2, p. 61-100.

Mouiche Ibrahim, 2013. « Dénomination et territorialité urbaines, chefferies traditionnelles et question identitaire en pays bamiléké au Cameroun », *Autrepart*, vol. 64, n°1, p. 37-54. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/autr.064.0037> [dernier accès avril 2025].

Ouedraogo Hubert M. G., 2006. « Décentralisation et pouvoirs traditionnels : le paradoxe des légitimités locales », *Mondes en développement*, vol 133, n°1, p. 9-29. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/med.133.0009> [dernier accès avril 2025].

Quétu Zoé, 2020. « Pour qui l'autochtonie a-t-elle du sens ? », *Les Cahiers d'Afrique de l'Est / The East African Review*, n° 55 (novembre). Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/eastafrica.1393> [dernier accès avril 2025].

Renahy Nicolas, 2010. « Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion », *Regards Sociologiques*, n° 40, p. 9-26.

Sindjoun Luc, 1996. « Le champ social camerounais : désordre inventif, mythes simplificateurs et stabilité hégémonique de l'État », *Politique africaine*, vol. 62, n°1, p. 57-67. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3406/polaf.1996.5962> [dernier accès avril 2025].

Sindjoun Luc, 1997. « Elections et Politique au Cameroun : Concurrence Déloyale, Coalitions de stabilité Hégémonique et Politique d'Affection », *Revue Africaine de science politique*, vol. 2, n°1, p. 89-121.

Weber Max, 2014. « Les trois types purs de la domination légitime (Traduction d'Elisabeth Kauffmann) », *Sociologie*, vol. 5, n°3, p. 291-302. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/socio.053.0291> [dernier accès avril 2025].

AUTEUR

Théodore **AMBASSA AKOA**
Docteur en science politique
Chercheur associé au CERAPS(UMR8026)
Courriel : theodore.ambassaakoa@gmail.com



© Edition électronique

URL – Revue Espaces Africains : <https://espacesafricains.org/>

Courriel – Revue Espaces Africains : revue@espacesafricains.org

ISSN : 2957-9279

Courriel – Groupe de recherche PoSTer : poster_ujlog@espacesafricains.org

URL – Groupe PoSTer : <https://espacesafricains.org/poster>

© Éditeur

- Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'UJLoG
- Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) - Daloa (Côte d'Ivoire)

© Référence électronique

Théodore AMBASSA AKOA , « *S'appropriier l'État local : autochtonie, monopartisme et tensions politiques dans les zones rurales de Mvengue, Biwong-bulu et Lolodorf dans le Sud du Cameroun* », Numéro Varia (Numéro 2 | 2025), ISSN : 2957- 9279, p. 114-126, mis en ligne, le 30 juin 2025, Indexations : Road, Mirabel, Sudoc et Impact factor (SJIF) 2025 : 5. 341.

INDEXATIONS INTERNATIONALES DE LA REVUE ESPACES AFRICAINS



Voir impact factor : <https://sjifactor.com/passport.php?id=23718>



Voir la page de la revue dans Road : <https://portal.issn.org/resource/ISSN/2957-9279>



Voir la page de la revue dans Mirabel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15151/Espaces-Africains>



Voir la revue dans Sudoc : <https://www.sudoc.abes.fr/cbs/xslt/DB=2.1//SRCH?IKT=12&TRM=268039089>